

Consultation publique sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria Compte rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants de la Société québécoise des infrastructures et de l'Université McGill

Date : 18 août 2021

Heure : 11 h

Lieu : Rencontre virtuelle

Étaient présents :

Société québécoise des Infrastructures (SQI)

Sophie Mayes, directrice générale

Mathilde Rudloff, conseillère à la gestion des partenariats

Université McGill

Pierre Major, directeur exécutif – projet Nouveau Vic

Gabrielle Collu, directrice principale, relations gouvernementales

Office de consultation publique de Montréal :

Nicole Brodeur, présidente de commission

David Hanna, commissaire

Radouan Torkmani, commissaire

Élise Naud, coordonnatrice des analystes

1. Ouverture et tour de table

La présidente de la commission ouvre la séance et invite les personnes à se présenter tour à tour.

2. Cadre de la consultation publique

La présidente de la commission présente le mandat reçu par l'OCPM. Celui-ci porte sur deux projets de règlement visant à encadrer la requalification du site de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial. Le premier projet de règlement porte sur la démolition, la construction, la transformation et l'occupation des bâtiments, ainsi que sur l'aménagement des espaces extérieurs du site. Le deuxième projet de règlement propose de modifier l'affectation du sol ainsi que plusieurs cartes (limites de hauteur, taux d'implantation, propriétés visées, milieux naturels et espaces verts protégés) du Plan d'urbanisme et de son document complémentaire.

La coordonnatrice des analystes présente la démarche de la consultation et les grandes étapes prévues pour la consultation.

- Période d'information
 - 8 septembre : soirée de lancement de la consultation virtuelle webdiffusée en direct depuis la page d'accueil de la consultation, sur Facebook et sur la chaîne YouTube de l'OCPM. Les trois vidéos préparées par les parties prenantes seront diffusées lors de cette séance.

- 9 au 20 septembre 2021 : possibilité pour les citoyens d’envoyer des questions sur les projets en prévision de la soirée de questions et réponses.
- 23 septembre 2021 : soirée de questions et réponses via une tribune téléphonique. Les parties prenantes seront présentes en direct pour répondre aux questions reçues à l’avance et en direct.
- Visites guidées du site : dates à déterminer.
- Période d’opinions : après la période d’information, les citoyens auront la chance de déposer des mémoires écrits, d’exprimer oralement ou par voie électronique (questions ouvertes en ligne sur un ensemble de thèmes) leur opinion sur le projet devant la commission. Les séances d’audition devant les commissaires débiteront dès le 10 novembre 2021.
- Finalement, la commission procédera à l’analyse des informations et des opinions reçues, ainsi qu’à la rédaction du rapport.

3. Rôle des porte-paroles et des personnes-ressources

La présidente de la commission informe les parties prenantes de la possibilité de nommer des porte-paroles et des personnes-ressources pour répondre aux questions des citoyens et de la commission lors de la séance de questions et réponses.

4. Organisation logistique

Il est rappelé que les documents d’information qu’ils fourniront seront déposés sur le site Web de la consultation et qu’ils devront être disponibles pour la soirée en direct du 23 septembre, pour répondre aux questions de la tribune téléphonique. Ils pourront assister, à caméra fermée, sans possibilité d’intervention, aux auditions de mémoires et y auront un droit de rectification. La SQI a informé la commission que des capsules d’information supplémentaires seront fournies afin de compléter le dossier de documentation. La commission rappelle que la date limite pour fournir la documentation ainsi que les vidéos est le 23 août. Il est également mentionné à tous les représentants que les modalités de la consultation pourraient changer en cours de route selon les consignes sanitaires qui seront en vigueur à ce moment.

5. Présentation du projet

Sont présentées respectivement par la SQI et l’Université McGill, le projet de plan directeur d’aménagement pour le site et le projet du Nouveau Vic.

6. Questions et enjeux

Des discussions sont tenues sur les questions susceptibles de ressortir lors de la séance d’information et tout au long du processus de consultation. Les personnes présentes discutent, entre autres, du statut de propriété du site et de certains enjeux légaux en lien avec la vocation hospitalière inscrite dans l’acte de cession original d’une partie du site. Il a également été question de la justification de certaines démolitions et des activités de concertation déjà effectuées depuis la prise en charge du site par la SQI en 2018.